Envoyé en préfecture le 29/05/2026
Reçu en préfecture le 29/05/2026
Publié le
ID : 037-213700727-20260310-DCM_2026_044-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
-
DEPARTEMENT
D'INDRE-&-LOIRE
-
Mairie de **CHINON**

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

SEANCE DU **MARDI 10 MARS 2026**

2026-044

Le mardi 10 mars 2026, à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de CHINON, légalement convoqué le 06 mars 2026, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle Olivier DEBRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUPONT, Maire,

Nombre de Conseillers en exercice : *29*	Votes Pour : *25*
Nombre de Membres présents : *19*	Vote Contre : *0*
Pouvoirs : *6*	Abstention : *0*
	Non votant : *0*

PRESENTS :
Monsieur DUPONT, Monsieur MAUCORT, Madame LAMBERT, Monsieur DAMMERY, Madame LAGREE, Monsieur DUCHESNE, Madame BOISNIER, Monsieur BILLARD, Madame GACHET, Monsieur CHEMINOT, Madame BERGER, Monsieur PLOUZEAU, Monsieur PELLETIER, Monsieur PLANCHON, Madame VUILLERMOZ, Monsieur FLEUREAUX, Madame RUFET, Madame RICHER, Madame BAUDIN

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNÉ PROCURATION :
Monsieur NARDI pouvoir à Madame GACHET, Monsieur BERTRANDA pouvoir à Monsieur DAMMERY, Madame DEVAUD pouvoir à Madame BERGER, Madame BELLUT pouvoir à Madame LAMBERT, Madame MARTINEAU pouvoir à Monsieur FLEUREAUX ,Monsieur DAVIET pouvoir à Madame BAUDIN

ABSENTS ET ABSENTS EXCUSES :
Monsieur GOUPIL, Madame DEVAUD LETERME, Monsieur NARDI, Madame BELLUT, Monsieur BERTRANDA , Madame MARTINEAU, Monsieur DAUDIN, Monsieur LAPORTE, Monsieur BAUMEL, Monsieur DAVIET

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur PLANCHON

Convention avec la Mission Val de Loire et l'école Jean Jaurès pour l'animation pédagogique « éducation au paysage culturel par l'image » - Année 2026

Chinon fait partie du Val de Loire, inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2000 au titre des paysages culturels évolutifs et vivants. La Mission Val de Loire mène des actions pédagogiques permettant l'intégration des valeurs, des connaissances et des mesures de protection du patrimoine et des paysages du Val de Loire.

Envoyé en préfecture le 29/05/2026
Reçu en préfecture le 29/05/2026
Publié le
ID : 037-213700727-20260310-DCM_2026_044-DE

Cette convention établit les règles et les principes du partenariat entre la Mission Val de Loire, la Ville de Chinon (Ville d'Art et d'Histoire), et l'école primaire publique Jean Jaurès en vue de conduire un projet pédagogique photographique en 4 séquences : les jeudis 12 février, vendredi 20 mars, jeudi 7 mai et jeudi 4 juin.
Les objectifs principaux de ces 4 interventions sont :

- Sensibiliser aux paysages par l'approche de l'observation ;
- Transmettre des connaissances sur le patrimoine et l'environnement ;
- Faire découvrir différents langages de la photographie ;
- Initier et impliquer les élèves dans la création d'une exposition.

La Ville de Chinon s'engage uniquement à :

- Assurer l'intervention de ses agents gratuitement auprès des élèves et donner accès à son matériel pédagogique.
- Respecter les droits d'auteur : associer le prénom des auteurs à tout usage de ces photographies.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, ***A L'UNANIMITE***

- ***APPROUVE*** *la convention de partenariat avec la Mission Val de Loire et l'école Jaurès relative à l'animation pédagogique « éducation au paysage culturel par l'image » pour 2026.*

Fait à CHINON, le 10 mars 2026

Pour extrait conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE CHINON (I.-&-L.)

Jean-Luc DUPONT.

Certifié exécutoire Publié ou notifié le

M. le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication